



**MODIFICATION N° 1
datée du 16 novembre 2011
à la notice annuelle des Fonds Fidelity datée du 27 octobre 2011**

(la « notice annuelle »)

à l'égard des :

**parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5,
de série T8, de série S5 et de série S8
du Fonds Fidelity Dividendes Plus et du Fonds Fidelity Répartition de revenu**

(les « Fonds »)

La notice annuelle est modifiée pour ajouter : (i) des parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 du Fonds Fidelity Dividendes Plus; et (ii) des parts de série T5 et de série S5 du Fonds Fidelity Répartition de revenu.

MODIFICATIONS À LA NOTICE ANNUELLE

Les modifications techniques requises à la notice annuelle pour mettre en oeuvre ces changements sont décrites ci-après:

1. Page couverture

La page couverture est modifiée pour indiquer que : (i) des parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 du Fonds Fidelity Dividendes Plus sont aussi offertes; et (ii) des parts de série T5 et de série S5 du Fonds Fidelity Répartition de revenu sont aussi offertes.

2. Modifications intégrées dans la déclaration de fiducie cadre

Le sous-paragraphe suivant est ajouté à la page 2 immédiatement après la fin du sous-paragraphe (t) du troisième paragraphe sous la rubrique « Les Fonds Fidelity » :

« (u) la création le 16 novembre 2011 des parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 du Fonds Fidelity Dividendes Plus et des parts de série T5 et de série S5 du Fonds Fidelity Répartition de revenu. »

3. Couverture arrière

La couverture arrière est modifiée pour indiquer que : (i) des parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 du Fonds Fidelity Dividendes Plus sont aussi offertes; et (ii) des parts de série T5 et de série S5 du Fonds Fidelity Répartition de revenu sont aussi offertes.

**ATTESTATION DES FONDS, DE LA SOCIÉTÉ DE
GESTION ET DU PROMOTEUR**

DATÉE DU 16 novembre 2011

La présente modification n° 1 datée du 16 novembre 2011, ainsi que la notice annuelle datée du 27 octobre 2011 et le prospectus simplifié daté du 27 octobre 2011, tel que modifié par la modification n° 1 datée du 16 novembre 2011 et tous les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, tel que modifié, constituent un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants se rapportant aux titres offerts dans le prospectus simplifié, conformément aux exigences des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et territoires du Canada, et ces documents ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« *Robert Lloyd Strickland* »

ROBERT LLOYD STRICKLAND
Chef de la direction
Fidelity Investments Canada s.r.i.

« *Philip McDowell* »

PHILIP McDOWELL
Chef des finances
Fidelity Investments Canada s.r.i.

AU NOM DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE FIDELITY
INVESTMENTS CANADA S.R.I., EN SA
QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, DE SOCIÉTÉ DE
GESTION ET DE PROMOTEUR DES FONDS

« *Sean Weir* »

SEAN WEIR
Administrateur

« *Cameron Murray* »

CAMERON MURRAY
Administrateur